

Département des affaires des Sauvages.

et alors ils pourront faire concurrence aux ouvriers des autres origines, pour obtenir une part du patronage public dans les différentes industries qu'ils auront apprises.

Le département n'a été appelé à donner de l'aide qu'aux sauvages très âgés et malades, dans la Colombie-Britannique; à part cela, dans quelques cas, un petit nombre d'instruments aratoires ont été fournis aux sauvages qui s'efforçaient de gagner leur vie en cultivant la terre.

Aucune obligation de traité n'obligeait cependant le gouvernement d'agir ainsi; mais la générosité du parlement a depuis quelques années permis au département d'aider les louables efforts des sauvages dans ce sens.

Les sauvages des Territoires du Nord-Ouest, seuls de tous les sauvages du Canada, ne subviennent pas complètement à leurs besoins, et de fait, la grande majorité de ces sauvages comptent encore sur le gouvernement. Mais lorsque l'on considère avec quelle rapidité ils ont été dépourvus de ce qui les faisait principalement vivre, le bison, et combien peu d'années se sont écoulées depuis qu'ils erraient sur les plaines dans leur sauvage indépendance, tirant de cet animal une nourriture abondante, et amplement tout ce qu'il leur fallait pour se vêtir et se couvrir, faisant leurs délices de la guerre, le Cri contre le Pied-Noir, et le Pied-Noir contre le Cri, les progrès qu'ils ont déjà faits pour subvenir à leurs besoins, et les paisibles habitudes qui les distinguent, sont phénoménaux.

Les rapports du commissaire des sauvages, des inspecteurs et des agents, montrent que les sauvages des districts de l'Assiniboia et de la Saskatchewan, pays des Cris, font des progrès remarquables dans leur marche vers la civilisation. On a récolté assez de grain sur les différentes réserves dans les agences pour fournir aux sauvages toute la farine dont ils avaient besoin. Le grain récolté sur d'autres réserves, bien que n'étant pas aussi abondant, a suffi pour diminuer considérablement les dépenses de leur nourriture, leur récolte de racines ayant aussi beaucoup contribué à faire vivre les sauvages; leurs troupeaux de bêtes à cornes qui augmentent, et cet important facteur de leur subsistance, le lait fourni par leurs vaches, pour ne pas parler de la viande des animaux qui, pour une raison ou pour une autre, ayant été condamnés comme impropres à travailler, sont abattus dans l'intérêt public, tout contribue à diminuer les dépenses que fait le gouvernement pour subvenir aux besoins des sauvages de ces districts; et l'on peut espérer que dans un avenir prochain, de même que leurs frères dans les autres parties du Canada dont la condition a été passée en revue, ceux de ces sauvages qui sont capables de travailler, au moins, cesseront de compter sur le gouvernement et contribueront à la fortune publique plutôt que de lui être à charge.

Il existe une condition d'affaires différente dans le district d'Alberta, au moins en ce qui concerne les Pieds-Noirs et des branches alliées à cette tribu autrefois essentiellement guerrière, les Gens-du-Sang et les Piégânes, et leurs alliés les Sarcis. Dans ces sauvages le département a trouvé des gens bien différents de ceux des bandes plus septentrionales des Cris et des Saulteux. Ils avaient toujours montré une forte aversion à se soumettre à ce qui leur paraissait être le travail fatigant de la culture du sol; cependant il ne manque pas d'indices d'un changement d'opinion sous ce rapport, et pour activer pour ainsi dire la flamme vacillante et la rendre brillante, on a fait des changements dans le personnel des employés; des hommes à idées pratiques et capables de leur donner effet, ainsi que le prouvaient leurs succès dans les mêmes situations ailleurs, ont été transférés sur les réserves de ces sauvages; et l'on espère que par